

LA FLORE REMARQUABLE DES FORÊTS MARÉCAGEUSES ET ALLUVIALES

ESPÈCES PROTÉGÉES



Forêt marécageuse :
Polystic à crêtes
(*Dryopteris cristata*),
Polystic des montagnes
(*Oreopteris limbosperma*),
Fougère des marais
(*Thelypteris palustris*),
Osmonde royale
(*Osmunda regalis*),
Laiteron des marais
(*Sonchus palustris*),
Trientalis d'Europe
(*Trientalis europaea*).

Forêt alluviale :
Gagée jaune
(*Gagea lutea*),
Vigne sauvage
(*Vitis vinifera sylvestris*),
Gagée à spathe
(*Gagea spathacea*),
Aconit napel
(*Aconitum napellus*).

Forêt d'aulnes
à osmonde
royale dans la
tourbière des
Hauts-Buttés
(Ardennes)

Photo Arnaud BIZOT

Les forêts marécageuses, localisées dans les zones au sol engorgé, n'occupent pas de grandes surfaces. Les aulnes, les bouleaux verruqueux et pubescents, ainsi que divers saules dominent une strate herbacée hygrophile riche en fougères.

Les forêts alluviales des grandes vallées ont presque disparu ; elles restent mieux représentées dans les vallons humides des massifs forestiers, sous forme linéaire.

Les frênes élevés, plus rarement les frênes à feuilles étroites, les ormes champêtres et lisses, les chênes pédonculés, les aulnes glutineux constituent la strate arborescente. Le sous-bois est composé de houblon, reine des prés, grandes laïches diverses.

Tous ces types forestiers sont très menacés par le drainage, le recalibrage des ruisseaux, les plantations de peupliers.

TRIENTALE D'EUROPE

Trientalis europaea

Primulacées



mai-juin



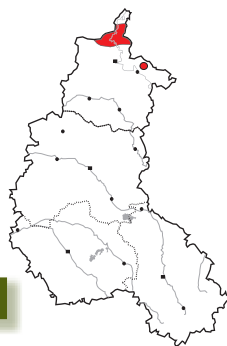
Photo Jean-Paul LION

La trientale est qualifiée d'arctico-alpine par les botanistes, c'est dire les conditions climatiques sévères du plateau ardennais, seul secteur où elle trouve refuge dans notre région. Avec ses fleurs blanches immaculées, la délicate trientale surprend dans les endroits tourbeux où les joncs et les laïches sont le lot ordinaire.

Avec ses fleurs blanches sur des verticilles de feuilles vertes, la trientale ne peut être confondue avec aucune autre plante.



5 à 25 cm



RR

Espèce du nord-est de l'Europe, localisée en France dans les montagnes des Vosges, de la Corse, de la Savoie, du Jura et des Ardennes (8 stations).



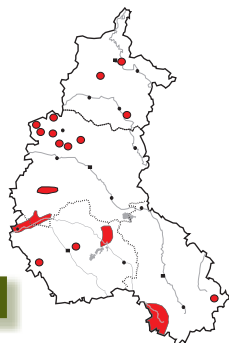
Forêts de bouleaux, landes sur sols acides tourbeux.



Plante relativement menacée par l'assèchement des zones tourbeuses et la plantation en résineux.



Des stations sont protégées dans la réserve biologique forestière des Hauts-Buttés (08).



R

Fougère assez rare en France, localisée en Champagne-Ardenne surtout sur le Plateau de Langres et dans la Champagne crayeuse.



Forêts d'aulnes, fourrés de saules et cariçaies sur sols calcaires tourbeux.



Plante menacée par l'assèchement des zones tourbeuses et la plantation en résineux.



Plusieurs stations sont protégées par l'arrêté de protection de biotope des marais du Plateau de Langres.

FOUGÈRE DES MARAIS

Thelypteris palustris
Thélyptéridacées (Fougère)



Photo Alain CHIFFAUT

Ses caractères botaniques sont un pétiole long et sans écaille, des frondes naissant isolément sur le rhizome (pas de touffes).

Cette fougère déroule ses frondes aux divisions simples dans les marais en voie de boisement et les sous-bois de saules cendrés et d'aulnes. Bien des sols tourbeux qu'elle affectionne ont subi des tentatives de drainage, bien souvent vaines mais suffisantes pour la faire régresser.



20 à 80 cm

OSMONDE ROYALE

Osmunda regalis

Osmondacées (Fougère)



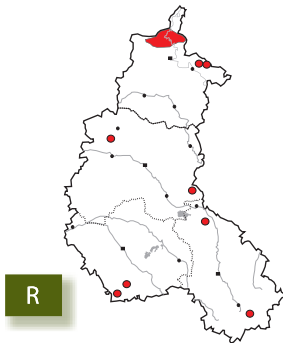
Photo Patrice LANFANT

La fougère royale mérite bien son nom : ses frondes majestueuses, couronnées de panaches bruns de sporanges, peuvent atteindre la taille humaine. Elle affectionne les climats doux et ne dépasse pas dans notre région les limites d'influence du domaine atlantique.



60 à 200 cm

Fougère géante impossible à confondre, sporanges groupés dans un panache brun au sommet de la tige.



R

Fougère atlantique assez rare en France, localisée en Champagne-Ardenne surtout dans la partie ouest de l'Ardenne primaire, très rare en Champagne humide et dans l'Amance-Apance.



Forêts d'aulnes, bords de ruisseaux sur sols acides tourbeux.



Plante menacée par les plantations de résineux et le captage des sources, le recalibrage ou l'entretien drastique des fossés.



Des stations sont protégées dans une réserve biologique domaniale.



RRR

Plante continentale très rare en France où elle atteint sa limite ouest, les Ardennes lui offrant une des trois localités françaises.



Forêts humides sur alluvions, riches en aulnes, frênes et ormes.

Elle n'est plus menacée dans notre région.



L'unique station de la région est protégée.

GAGÉE À SPATHE

Gagea spathacea

Liliacées



avril-mai



Photo Jean-Paul LION

Gagée présentant des feuilles aplaties en forme de spathe. Cependant, elle reste difficile à déceler car les feuilles fanent rapidement dès le mois de juin.

La gagée à spathe offre un bon exemple de limite d'aire de répartition. Cette plante à bulbe vit dans les bois humides du nord-est de l'Europe et franchit la frontière de la France en trois endroits des départements du Nord et des Ardennes. Signalée dès 1858, elle semblait disparue mais elle a été redécouverte en 1992.



10 à 20 cm